

Procès verbal du 22/08/06

Sont présents : TEYCHENNE Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, HARTIG Pierre, GALY Alain, GUIMONT Yves.

Absents : CONTE Philippe, ESTEBE Charles, PUJOL Henri

Procuration : ESTEBE C. à TEYCHENNE F.

Monsieur DEFFARGES B. est nommé secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

- **Dissolution du Syndicat des Eaux du Soudour**
Après lecture de la lettre de délibération, le conseil décide de demander la dissolution du Syndicat pour adhésion au SMDEA concernant la gestion de l'eau propre.
Vote à l'unanimité.
- **Nouvelle délibération Régie** : arrêté nomination
- **ANEM**
Le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande de l'ANEM concernant le projet de délibération demandant à l'Etat de prendre ses responsabilités au regard des promesses faites au plan de réintroduction de l'ours.
Abstentions : 4
Pour : 2
- **ADSL**
Compte tenu de la qualité du réseau ADSL, le Conseil rejette temporairement la proposition d'abonnement de France Télécom et demande à Monsieur le Maire d'adresser un courrier conséquent au fournisseur demandant que le village bénéficie, dans son ensemble, des 521 Kbt/s.
Unanimité.
- **Questions diverses**
 - Logements vacants : application de la Taxe d'habitation
 - Opérations façades : participation de la Communauté de Communes de Tarascon sur Ariège selon périmètre
 - Charte Agenda 21 concernant le PNR : étude de projet

Fin du Conseil à 20 heures.